

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil vingt-et-un, ving-deux novembre. Le Maire de Saint-Seurin-de-Prats certifie que les membres du Conseil Municipal ont été dûment convoqués le lundi vingt-neuf novembre deux mil vingt-et-un en séance ordinaire à vingt heures trente.

## ORDRE DU JOUR

- Renouvellement CNP assurance
- Règlement intérieur salle municipale
- Point voirie
- Organisation loto au profit du téléthon
- Organisation vœux du Maire
- Comptes-rendus des réunions et commissions
- Questions diverses

## SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

PRÉSENTS : MME IBERTO POINTET – M. CAMUS – MME VASSEAUD - M. BATTISTON – MMES CLAVERIE - VAUNAC – GUIHENEUF– M. BIERNE - MME LAGORCE - M. BOURNET

ABSENT EXCUSÉ : M. BIASOTTO Nicolas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme GUIHENEUF Isabelle

- **Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 25 octobre 2021**

### RENOUVELLEMENT CONTRAT CNP ASSURANCE

Madame le Maire explique que le contrat d'assurance relatif à la protection sociale des agents arrive à échéance. Ce contrat permet à l'employeur d'assurer ces agents pour les risques (décès, maladie, accident de travail ou de vie privée, maternité) demeurant à la charge de la collectivité.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le renouvellement du contrat CNP Assurances pour l'année 2022.**

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR SALLE MUNICIPALE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le règlement intérieur de la salle municipale dûment modifié, qui sera effectif après validation au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide à l'unanimité le nouveau règlement intérieur de la salle municipale.**

### POINT VOIRIE

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 10 novembre 2021 avec Mme MORIZOT et M. VIDAL de l'unité d'aménagement, réunion provoquée à la suite des réclamations des riverains de l'agglomération des Granges.

De plus, elle informe le Conseil Municipal que sur les préconisations de Mme MORIZOT, il y a lieu de nettoyer les caniveaux des différents hameaux. L'entreprise Bouijaud interviendra le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

### ORGANISATION LOTO AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différentes étapes réalisées à ce jour concernant l'organisation du loto, à savoir :

- L'affiche et le flyer
- La liste des lots récoltés
- La programmation des tirages lors la soirée

Elle donne la parole à Mme VASSEAUD Sophie, 2<sup>ème</sup> adjointe, afin d'échanger sur l'organisation de la soirée et la répartition des tâches.

### ORGANISATION VŒUX DU MAIRE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les trois devis concernant l'organisation du cocktail des vœux du Maire. Le devis du Fournil de Lamothe est retenu sous réserve de nouvelles prescriptions sanitaires.

## COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS ET COMMISSIONS

- Commission « Tourisme et Rivière », le jeudi 28 octobre 2021 : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que cette commission portait essentiellement sur le règlement intérieur de l'implantation d'une micro signalétique des professionnels et sur le projet des statuts Quai Cyrano.
- Commission « Assainissement », le jeudi 2 novembre 2021 : M. CAMUS Jean-Michel, 1<sup>er</sup> adjoint, expose aux conseillers l'ordre du jour de cette commission qui était le marché de délégation de service public pour l'assainissement et la présentation du rapport de Monsieur le Président de la Communauté de Communes. C'est la société AGUR qui a été retenue pour ce marché pour un contrat de 12 ans.
- Réunion SMDE 24, le mardi 9 novembre 2021 : M. BATTISTON Gérard, 3<sup>ème</sup> adjoint, indique que cette réunion portait sur des décisions budgétaires (décision modificative, vote budget primitif 2022), sur la programmation des travaux, sur le vote du prix de l'eau en 2022.
- Conseil d'école, le jeudi 18 novembre 2021 : Madame le Maire et Sophie LAGORCE font un résumé de la réunion qui portait sur les points suivants : un rappel du conseil de juin, l'élection des parents d'élèves (vote par correspondance faible), l'effectif des classes (71 élèves pour 6 classes à Montcaret et 62 élèves pour 3 classes à St Seurin), l'estimation d'élèves pour la rentrée 2022, l'emploi du temps qui reste inchangé (maintien des récréations en décalé), l'intervention d'une psychologue régulièrement, le règlement intérieur, le bilan évaluations nationales, les stages de réussite (bilan positif), l'adhésion à l'association Mosaïques (deux spectacles pour les enfants) et les projets (concours projet de loi, concours sur la pollution de l'air, amélioration de l'attention en classe, programmation d'une nouvelle journée de nettoyage de la nature, ...).

## QUESTIONS DIVERSES

### • PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut adapter les taux de provision prévus à la délibération de 2017, afin de tenir compte de la préconisation nationale qu'au moins 15 % de toutes les créances de 2 ans et plus soit provisionné. Madame le Maire indique que Monsieur le Trésorier a proposé de retenir une méthode progressive de provisionnement, c'est-à-dire provisionner un pourcentage croissant en fonction de l'année d'émission, comme indiqué ci-dessous :

Ancienneté de la créance	Part de provisionnement
Créances année courante	0 %
Créances émises en (n-1)	5 %
Créances émises en (n-2)	15 %
Créances émises en (n-3)	25 %
Créances antérieures	50 %

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces propositions.**

### • AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS CANTINE AU 01/01/2022

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que compte tenu de l'augmentation du coût de la vie il est nécessaire d'augmenter le prix du repas du restaurant scolaire. Le prix du repas actuel est de 2,20 €. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une augmentation de 2,5 %.** Le prix du repas est fixé à 2,25 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, en accord avec la Mairie de Montcaret.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer un prix de pour les adultes (enseignants, AVS, « intervenant occasionnel ») pour répondre à des demandes ponctuelles.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le prix du repas adulte à 4,50 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 en accord avec la Mairie de Montcaret.**

- **CONTROLE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au groupement des 12 communes quant à la vérification annuelle des équipements sportifs à l'initiative de M. DE MIRAS Gilbert, Maire de Vélines. Avant cette adhésion, le montant de la facture de contrôle s'élevait à 666,42 € TTC et à partir de 2022 elle s'élèvera à 216,00 € TTC (pour trois années civiles).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette adhésion et le devis de la société R'SPORTS24.

- **PRÉPARATION DU « ST SEURINOIS » EDITION JANVIER 2022**

Madame le Maire soumet aux élus en charge de la rédaction du journal communal la liste des sujets qu'elle conviendrait d'aborder dans l'édition de janvier 2022 et interroge les élus sur leurs idées.

- **CADEAUX DE FIN D'ANNÉE**

Madame VASSEAUD Sophie, 2<sup>ème</sup> adjointe, informe le Conseil Municipal que les paniers repas seront livrés aux administrés de plus de 80 ans par l'équipe municipale le mardi 21 décembre 2021 à partir de 11h30. Des flyers d'information seront distribués dans les boîtes aux lettres des personnes concernées afin d'anticiper la livraison.

- **ILLUMINATIONS DE NOEL**

Madame VASSEAUD Sophie, 2<sup>ème</sup> adjointe, informe le Conseil Municipal que les illuminations animeront la commune à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

- **RETRAIT PANNEAUX D'AFFICHAGE**

Madame le Maire explique que des réclamations d'administrés lui ont été faites à propos de l'enlèvement des panneaux d'affichage. Elle présente ses excuses aux administrés pour la non communication de ces retraits. Elle rappelle que les informations municipales sont diffusées sur le site internet de la mairie <http://saint-seurin-de-prats.com/>

- **AUDIT ÉNERGÉTIQUE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la restitution de l'audit énergétique pour le restaurant scolaire aura lieu le mardi 7 décembre 2021 à 9h30 à la mairie. Elle invite les conseillers à y participer.

- **REMERCIEMENTS**

Madame le Maire et le Conseil Municipal remercient M. RENATEAU pour le don d'une armoire destinée à l'église, de l'œuvre complète d'Honoré de Balzac et d'une sculpture représentant l'église de St Seurin de Prats.

Madame le Maire tient aussi à remercier M. Daniel PARE pour son investissement quant à l'acquisition d'une nouvelle sono mobile.

- **JOURNÉE PARTICIPATIVE**

M. BATTISTON Gérard, 3<sup>ème</sup> adjoint, remarque qu'à ce jour la journée participative n'a toujours pas été reprogrammée.

*Séance levée à 22h40*

Madame le Maire,

